Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500069-20260127-2026_003-DE

ARGENTRÉ DU-PLESSIS
République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune d'Argentré du Plessis

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 janvier 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	19	25

Vote
Mains levées
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 3

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 29/01/2026
Et
Publication ou notification du : 29/01/2026

L'an 2026, le 27 Janvier à 18:33, le Conseil Municipal de la Commune d'Argentré du Plessis s'est réuni à la salle du conseil en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de BEVIERE Jean-Noël, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/01/2026.
Présents : M. BEVIERE Jean-Noël, Maire, Mmes : AUPIED Sandrine, BESNOUIN Caroline, GEFFROY Maryline, GESLAND Françoise, HAMON Marie-Claire, LE BIHAN Christine, ROBIN Laëtitia, VERE Martine, MM : BROSSAULT Christophe, CADET PASCAL, DESILLE Bertrand, FERRE Fabien, FRIN Joël, GALANT Pierre, GASNIER David, GEFFRAULT Pierre, LAMY Jean-Claude, LE GOUEFFLEC Christophe
Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BAYON Hélène à Mme ROBIN Laëtitia, BONAMY Marina à Mme HAMON Marie-Claire, RENOU Séverine à M. BROSSAULT Christophe, MM : BONNIOT Thomas à Mme GEFFROY Maryline, CAILLEAU Claude à Mme AUPIED Sandrine, HAMELOT Christian à Mme GESLAND Françoise
Absent(s) : Mmes : BOUVIER Laetitia, SOCKATH Monique

A été nommé(e) secrétaire : M LE GOUEFFLEC Christophe

2026-003 – AMENAGEMENT ROUTE DE MONDEVERT – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Un projet d'aménagement porte sur la route de Mondevert (RD 111) au vu du passage sur cette portion (2303 véhicules par jour) :

- Aménagement d'un plateau surélevé pour sécuriser et accompagner la traversée du chemin de randonnées et réduire la vitesse de circulation
- Rapprochement du panneau d'entrée d'agglomération
- Création d'une zone tampon en amont limitée à 70km/H (entre l'ancien et le nouvel emplacement du panneau d'agglomération)
- Signalisation de police verticale et horizontale

Le montant total de l'opération envisagée sur la commune s'élève à environ 36 000 €TTC.
Afin de réaliser ces travaux, la commune peut solliciter auprès du Conseil Départemental, une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A la majorité des membres

APPROUVE la réalisation d'un plateau surélevé route de Mondevert ainsi que la modification de l'entrée en agglomération.
AUTORISE le Maire à solliciter une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.
.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/01/2026
Le Maire
Jean-Noël BEVIERE

Le Secrétaire
Christophe LE GOUEFFLEC